

# La francophonie sous le regard critique du « Franco-africain » : Mongo Beti mis en exergue

Kodjo Adabra

Volume 49, numéro 2, 2018

La francophonie. Pratiques, réflexions et imaginaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1069743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1069743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Adabra, K. (2018). La francophonie sous le regard critique du « Franco-africain » : Mongo Beti mis en exergue. *Revue de l'Université de Moncton*, 49(2), 37–69. <https://doi.org/10.7202/1069743ar>

Résumé de l'article

L'auteur franco-camerounais Mongo Beti, dans sa relecture du concept « francophone », fit état d'une naïveté et d'une fragilité africaines à l'époque des indépendances dont l'ex-colonisateur a su prendre avantage. Dans notre article, nous partons de cet *a priori* et de ses *a posteriori* pour porter un regard critique actualisé sur le rôle controversé de l'outil de conquête (colonial et néocolonial) qu'était la langue française. Sous la plume de Mongo Beti, certains de ces *a posteriori* évoquaient dans un schéma dualiste, d'une part, la déculturation née du phénomène de diglossie causé par le français et, d'autre part, les besoins pratiques de l'adoption du français. La quête du parler français raffiné chez certains Africains relève-t-elle du complexe d'infériorité? La francophonie a-t-elle tiré vanité du chaos historique que fut la colonisation? Notre article déconstruit cette dimension enquiquineuse du terme « francophone » en s'appuyant sur une analyse textuelle critique du réel africain chez Beti.

LA FRANCOPHONIE SOUS LE REGARD CRITIQUE DU  
« FRANCO-AFRICAÏN » : MONGO BETI MIS EN EXERGUE

Kodjo Adabra  
State University of New York (Geneseo)

**Résumé**

L'auteur franco-camerounais Mongo Beti, dans sa relecture du concept « francophone », fit état d'une naïveté et d'une fragilité africaines à l'époque des indépendances dont l'ex-colonisateur a su prendre avantage. Dans notre article, nous partons de cet *a priori* et de ses *a posteriori* pour porter un regard critique actualisé sur le rôle controversé de l'outil de conquête (colonial et néocolonial) qu'était la langue française. Sous la plume de Mongo Beti, certains de ces *a posteriori* évoquaient dans un schéma dualiste, d'une part, la déculturation née du phénomène de diglossie causé par le français et, d'autre part, les besoins pratiques de l'adoption du français. La quête du parler français raffiné chez certains Africains relève-t-elle du complexe d'infériorité? La francophonie a-t-elle tiré vanité du chaos historique que fut la colonisation? Notre article déconstruit cette dimension enquiquineuse du terme « francophone » en s'appuyant sur une analyse textuelle critique du réel africain chez Beti.

**Mots-clés** : Francophonie, néo-colonialisme, déculturation, peuples noirs, peuples africains.

**Abstract**

The Franco-Cameroonian author Mongo Beti, in his reinterpretation of the concept "francophone" evoked African naivety and fragility at the time of independence, two elements the former colonizer took advantage of. In our article, we start from this *a priori* and its *a posteriori* in a contemporary critical analysis of the controversial role of the French language as

(colonial and neocolonial) means of conquest. In the works by Mongo Beti, some of these *a posteriori* called forth a dualistic pattern: on the one hand, the deculturation born of the phenomenon of diglossia, and on the other hand, the practical reasons for adopting French. Are Africans longing to speak “Parisian” French, unconsciously victims of a complex of inferiority? Has *francophonie* viciously gained from the colonization of Africa? Our article aims at deconstructing this crippling dimension of the term “francophone” through critical textual analysis of the African reality as presented by Beti.

**Keywords:** Francophonie, neocolonialism, deculturation, black people, African people.

De son vrai nom Alexandre Biyidi Awala, Mongo Beti, auteur engagé franco-camerounais exilé en France de 1959 à 1991, trouvait primordial pour l’émancipation du peuple noir d’Afrique la création qu’une revue noire contrôlée financièrement et idéologiquement par les Africains radicaux soit créée. Cette revue, indépendante des influences des gouvernements africains et aussi de tous les hommes, de toutes les institutions et de tous les organismes derrière lesquels se dissimule habituellement le néocolonialisme de Paris, vit le jour en 1978 sous le nom de *Peuples noirs, peuples africains* (PNPA) et parut de façon bimestrielle à ses débuts avant de devenir mensuelle. À l’époque du lancement de la revue engagée, Beti était professeur au Lycée Corneille de Rouen, mais il soutenait financièrement la publication avec ses propres économies, dont une bonne partie provenait des gains tirés de la bonne vente de son roman *Main basse sur le Cameroun, autopsie d’une décolonisation* publié en 1972 et d’une contribution financière de sa femme, Mme Odile Biyidi-Awala. L’œuvre journalistique de Beti reflète sa profonde conviction que s’il existait une chance pour la littérature nègre de la francophonie de décourager la persécution du Pouvoir, c’est, à son humble avis, dans la mesure où elle se refuse à masquer la dimension proprement politique de son essence, puisque l’on ne saurait imaginer une littérature qui ne soit pas politique, c’est-à-dire une littérature qui, en définitive, n’inquiète pas (ou ne conforte pas) le Pouvoir garant d’un ordre social. Étant donné

l'étouffement de la liberté de la presse dans son Cameroun natif au lancement de son projet journalistique en 1978, il fallait, selon Beti, publier à partir de la France où cette liberté et l'information sont des acquis démocratiques. Signalons qu'en 1978, et ce, jusqu'en 1987, il n'existait qu'une seule presse, étatique, dans le Cameroun francophone appelée *Cameroon-Tribune*; ce quotidien, outil au service du régime d'Ahmadou Ahidjo jusqu'en 1982 et de Paul Biya après cette date, se vouait au culte de la personne et de la politique du président en exercice.

Cet article vise à examiner la francophonie dans l'œuvre journalistique de Mongo Beti. Ainsi, nous proposons une analyse critique de ses contributions à PNPA sur le sujet de la langue française et son espace francophone. Plus précisément, nous abordons l'aspect problématique de l'usage du français de 1978 à 1991 en Afrique francophone, époque de la publication de la revue de Beti, puis nous apprécions la portée sociolinguistique et politique de cet usage au sein de la francophonie.

### **La problématique du français dans PNPA**

À la question du pourquoi la langue française en Afrique, Mongo Beti nous donne cette réponse :

Dans la confusion qui a suivi l'octroi par de Gaulle de l'indépendance aux anciennes colonies d'Afrique noire érigées sans préparation, sans débat, sans information des populations en Républiques souveraines, Paris n'eut aucun mal à imposer le français comme langue nationale aux dirigeants de ces pays, ses créatures, et Paris aujourd'hui pèse de tout son poids, qui est écrasant là-bas, pour que cette situation ne soit plus remise en question. On peut résumer ainsi sa philosophie, devenue le credo des pouvoirs africains.

(Beti, 1979, p. 135)

Cette réponse de Beti sous-tend une relation complexe entre l'auteur prééminent franco-camerounais que fut Mongo Beti et l'usage de sa langue principale de travail. C'est dire que Beti trouve en l'origine de la

francophonie une forme de dictature imposée à travers l'implantation par la force de la langue française dans les ex-colonies pendant l'époque coloniale. C'est aussi, selon lui, depuis cette époque que le français est perçu par l'Africain comme langue de prestige et d'unité dans un environnement déconcertant qui, aux aurores des indépendances, est caractérisé par le multilinguisme et la multiethnicité. Du moment où la diversité ethnique causait déjà assez de problèmes aux Africains pour s'unir autour d'un idéal traditionnel commun, le français réussit à se glisser sans force de frottement réfractaire à cette place de prestige qui devint la sienne et resta la sienne avant et après l'époque coloniale. Ce positionnement confortable de la langue exogène parmi les unités linguistiques endogènes est ce que Beti qualifie de « spoliation linguistique » (Beti, 1982b, p. 106). L'origine de cette « spoliation » reste, bien entendu, liée à la conquête. Au XIX<sup>e</sup> siècle ou au XX<sup>e</sup>, selon les cas, lorsque la France impose par la force son autorité à une contrée, elle s'empresse d'exercer un droit attaché à la conquête : elle décrète d'autorité l'obligation de parler le français dans toutes les circonstances vitales de l'activité des individus ou des collectivités ressortissant du nouveau territoire administratif : état-civil, écoles, professions, commémorations publiques, églises missionnaires, manifestations sportives ou politiques, commerce, économie, etc. Beti considère que la place prépondérante du français s'explique par la complicité des dirigeants africains qui sont épaulés par la France, qui accorde cependant son aide pour servir ses propres intérêts. La langue du colonisateur ne représentait-elle pas à la veille des indépendances un outil de domination, de pouvoir et d'émancipation aux yeux de l'ex-colonisé?

Aux peuples africains attardés, déchirés de surcroît par les divisions ethniques et l'atomisation linguistique, la France offre généreusement sa belle langue comme facteur d'unité, voie royale d'accès aux valeurs universelles ainsi qu'aux techniques modernes, moyen de communication quotidienne entre individus des diverses origines ethniques.

(Beti, 1979, p. 135)

Selon Beti, une naïveté et une fragilité africaines apparaissent à l'époque des indépendances dont l'ex-colonisation a su prendre avantage. L'ex-président sénégalais Léopold Sédar Senghor justifiait la francophonie par le fait que la langue française incarnait la civilisation de l'universel (nous y reviendrons à la section « portée politique »), ce que Beti démystifie sur un ton plutôt tacitement ironique. La langue française comme moyen quotidien de communication entre individus de divers groupes ethniques en Afrique n'enlève-t-elle pas, ce faisant, la richesse que représente la diversité linguistique intrinsèque au peuple africain culturellement hétérogène? La question non superfétatoire qui en découle, selon nous, est de savoir si l'usage du français dès le bas-âge à l'école chez le jeune Africain le déconnecte ou pas de ses propres réalités et traditions au profit d'une culture étrangère. Dans son journal, notre auteur se prononce en ces termes :

L'enfant est arraché très jeune à sa culture originelle pour être scolarisé en français, langue dans laquelle se fera toute sa formation, dût-elle se poursuivre jusqu'au doctorat : à aucun moment, il n'apprendra méthodiquement sa langue maternelle ni ne s'initiera véritablement à la culture ancestrale présentée comme un magma de croyances et de mœurs bizarres et même barbares.

(*ibid.*, p. 136)

Beti déplore ainsi les dangers de déculturation que peut poser le système d'éducation en français en Afrique « imposé » par le vent de la colonisation. Il faut avouer que, dans la plupart des pays africains, il existe en moyenne une trentaine de langues locales, dont moins d'une demi-dizaine sont peut-être instrumentalisées. L'argument ci-dessus de Beti soulève corollairement la problématique du délaissement et du désintéressement de l'intellectuel africain vis-à-vis de sa propre langue, souvent non écrite, devenue *de facto* une langue moins importante, voire dégradante chez les plus affectés ou « complexés ». N'est-ce pas là un risque de déconnection avec les racines africaines pour les élèves africains francophones dont Beti semble huer l'effet à retardement? Certes, l'approche de notre auteur dans PNPA ne laisse aucun répit à ce qu'il entrevoit comme une asphyxie des langues africaines par le fait « francophone ». Cependant, comme il y a en

moyenne quatre-vingts pourcent des populations africaines qui sont analphabètes, les quelque vingt pourcents éduqués que constitue l'élite intellectuelle africaine ne serait-elle pas la seule couche, minoritaire donc, victime ou potentiellement victime de déculturation? Beti n'apporte pas de réponse directe à cette délicate interrogation, mais son article insinue, à notre avis, la portée dévastatrice de l'effet à long terme avec l'expansion de l'école africaine à la « française ». Ceci suppose également que le français devient un outil de marginalisation de la grande masse, qui est incapable d'utiliser la langue à des fins civiques nécessitant *a priori* sa maîtrise.

Les mass media ne recourent pour ainsi dire jamais aux langues africaines, classées une fois pour toutes langues vernaculaires. En réalité, elles sont déjà mortes officiellement et même enterrées, et peu importe qu'elles demeurent en fait le seul moyen d'expression de 90 % de la population selon les estimations les moins sujettes à caution.

(*ibid.*, p. 136)

La question de la communication effective en Afrique francophone entre le pouvoir et le peuple dans sa majorité reste certes d'actualité. La majorité des peuples francophones africains illettrés est-elle à même de comprendre les enjeux liés au vote démocratique, aux programmes politiques et de développement, à la globalisation et à l'innovation, ou encore les avantages de la technologie, si tous les documents traitant de ces sujets, ainsi que les médias, utilisent une langue qui leur est inaccessible? Une politique éducative de scolarisation gratuite et obligatoire aux cours primaires et secondaires est, de nos jours, nécessaire et inévitable pour corriger à moyen ou à long terme cette inaccessibilité. Mais face aux dirigeants africains peu soucieux du renforcement d'une telle politique éducative, Beti a-t-il raison de voir dans cette lacune étatique la source dévastatrice qui conduit à un apartheid culturel (nous reviendrons sur ce terme emprunté au sociolinguiste français Raymond Renard à la section « portée politique »)? Pour Beti, il s'agit de la dictature d'une langue étrangère minoritaire qui dénature définitivement la mission supposée de la langue française en Afrique francophone, transformant ladite Afrique en clé de voûte d'une vaste entreprise d'obscurantisme. Rappelons que cette mission était au

départ articulée comme vecteur d'unité, de liberté et de fraternité des différents peuples. Mais la base de cette unité devient, tant soit peu, paradoxale comme l'affirme Beti si la majorité des peuples concernés ne peut ni comprendre ni utiliser cette langue comme moyen de communication. Notre auteur parle alors d'imposture :

La soi-disant mission de la langue française en Afrique ne serait-elle pas simplement une imposture? Ce qu'on appelle la coopération franco-africaine et dont la prétendue communauté de langue entre Français et Africains a été la justification capitale ne serait-il pas très simplement l'alibi des intérêts impérialistes? Alors se comprendraient toutes les contradictions du rôle de la langue française en Afrique [...]. S'il en est bien ainsi, la mission des intellectuels lucides, exempts des avilissements de la corruption, doit être de combattre le français, de travailler à son éviction définitive au profit de langues africaines.

(*ibid.*, p. 143)

Sur la base de ces interrogations et de son raisonnement analytique, Beti conclut ce que doit devenir la mission des intellectuels noirs non corrompus : se débarrasser de la langue de l'ex-colon et mettre à la disposition de la grande majorité, le peuple africain, l'outil qui lui est propre, les langues africaines. Mais la question reste à savoir si les Africains doivent, sur le plan pratique, se passer du français enraciné dans les racines nourissantes de l'Afrique francophone depuis les indépendances. Si toutefois la langue française en Afrique doit s'obstiner dans la complicité avec l'exploitation effrénée de populations sans défense, si elle doit persister dans le soutien de potentats cruels, alors, sans aucune crainte, l'on pourra prophétiser que la francophonie africaine ne survive les décennies d'émancipation à l'horizon de l'Afrique francophone. La dictature de la langue française est, selon Beti, renforcée en Afrique francophone grâce à l'appui des dictateurs africains dont Beti n'exclut pas le président Senghor



sur qui la France a toujours pu compter. Dans les numéros 59-62 de PNPA publié en 1988, Beti se questionne sur le pourquoi de l'acte d'allégeance ou d'amour à la langue française escompté des africains francophones.

Pourquoi faudrait-il que je fasse fête au français? Parce que j'écris en français? Habitant la banlieue, je prends ma voiture chaque matin pour aller travailler au centre de la ville. Qui oserait me demander de faire une déclaration d'amour à ma voiture?

(Beti, 1988a, p. 105)

La question de l'assujettissement semble agacer l'auteur. Nous percevons que, pour lui, la relation entre un locuteur et sa langue doit être basée sur une confiance naturelle en cette langue, une sorte de concubinage non tourmenté. Mais, visiblement, Beti ressent le poids d'une forme d'obligation du Noir francophone vis-à-vis de la langue française; du moins, l'usage du français en Afrique génère, selon lui, des problèmes identitaires ou une « fuite » culturelle du fait que cet usage relègue les langues locales au second plan, voire à leur ensevelissement. Dans la mesure où toute langue est intrinsèquement motrice d'une culture en son sein, l'érosion des langues africaines cause, par conséquent, celle de la diversité culturelle authentique à l'Afrique. Partant de ce sentiment de contrainte et de pression à embrasser l'héritage colonial lié à la langue française, Beti se permet une comparaison analogique avec la langue anglaise qu'il juge plus tolérante et plus accueillante envers ses locuteurs venant de tout horizon, y compris des ex-colonies anglophones. Notre auteur retrouve dans l'usage de l'anglais une liberté beaucoup plus proche de l'universel que le sentiment qui le nourrit vis-à-vis du français.

Je sens bien qu'un de ces jours je me ferai anglophone, sans retour ni regret. La langue anglaise est aujourd'hui, mieux que la langue française, loin devant la langue française, la langue de la liberté, autant dire de la créativité.

Ce n'est certainement pas un hasard si le premier Prix Nobel africain de littérature est anglophone<sup>1</sup>. L'anglais est la langue où se

débatent librement aujourd'hui tous les grands problèmes du monde, au contraire du français, première victime du délire de censure qui asphyxie la francophonie, et pas seulement dans l'Afrique des dictatures.

(*ibid.*, p. 106)

Rappelons que le philosophe anglais David Hume prônait déjà en 1767 une supériorité future de la langue anglaise sur la notoriété datant de la langue française en ces termes : « Laissez les Français tirer vanité de l'expansion actuelle de leur langue. Nos établissements d'Amérique, solides et en pleine croissance [...], promettent à la langue anglaise une stabilité et une durée supérieures » (Walter, 1988, p. 198). L'histoire nous apprend que sa prédiction devint réalité à la fin de la première guerre mondiale avec l'intervention des États-Unis, intervention qui donna aux alliés la victoire sur les forces totalitaires de l'époque. Et c'est à la suite de cet épisode qui a fait des États-Unis la première puissance mondiale que la notoriété de la langue anglaise devint chose éminente. Toutefois, en Afrique, l'absence du rapport d'État-gendarme entre l'Angleterre et ses ex-colonies, contrairement à celui qu'entretient la France avec ses colonies (à travers le franc CFA, par exemple), rend la langue anglaise moins enquiquineuse chez l'engagé Beti. En outre, les dictatures installées et soutenues en Afrique par la France, et plus particulièrement dans le Cameroun d'Ahmadou Ahidjo et de Paul Biya, semblent travailler d'arrache-pied pour cimenter les racines de la langue française sur leur territoire. En 1985, Beti annonce sa crainte d'une probable guerre civile au Cameroun, et donne pour cause ce qu'il appelle « l'agression linguiste » du président Paul Biya qui a l'appui implicite du président français François Mitterrand pour faire régner le français sur la partie anglophone du territoire camerounais. N'est-ce pas là une atteinte profonde aux droits élémentaires des concitoyens camerounais dans un pays qui a accédé à l'indépendance sous un statut bilingue ? La liberté du citoyen camerounais anglophone est donc remise en cause. Le peuple camerounais survivra-t-il à cette tentative d'agression linguistique ?

En effet, ce qui est en cause depuis bientôt vingt-cinq ans dans la partie anglophone du Cameroun, c'est l'esprit de croisade qui est, à

proprement parler, le ressort même de l'aventure francophone. Que disent explicitement les jeunes gens en colère contre Paul Biya? Qu'on s'obstine à les franciser, qu'on veut à tout prix les arracher à l'emprise des traditions culturelles anglaises, à la langue anglaise, auxquelles, déclarent-ils, ils veulent rester attachés. Discriminations, injustices, provocations quotidiennes, humiliations, sabotages, rien ne leur est épargné. C'est la guérilla.  
(Beti, 1985b, p. 2)

Nous sommes donc spectateurs d'une forme de guérilla civile identitaire, meurtrière et usurpatrice du droit civique élémentaire d'une communauté non-négligeable en taille, mais linguistiquement minoritaire du Cameroun. Le président Biya tenta, dans cette optique, de supprimer le baccalauréat anglais, de prôner l'exclusion des anglophones de l'École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé et de faire réduire les cours dispensés en anglais à l'Université de Yaoundé. Pour Beti, ces actes du président Biya envoient inévitablement le message suivant à son peuple anglophone : Si vous voulez être de vrais Camerounais, faites donc comme tout le monde, apprenez le français. Pour notre auteur, cette censure de la liberté individuelle dans un espace bilingue est un mal qu'il faut phagocyter. Dans son article « Seigneur, délivre-nous de la francophonie », la question de la liberté intérieure de l'Africain en communion avec sa langue est une de ses grandes préoccupations. Pour aborder cette question, Beti passe par une analogie avec la censure au Cameroun. La censure à laquelle il fait allusion s'étend au contrôle étatique des sujets de production littéraire au Cameroun. Bien que vivant en France, il est victime de cette censure : certaines de ses œuvres sont interdites de vente au Cameroun. En outre, il craint que la censure qu'il dénonce dans son bercaïl et dans l'espace francophone africain en général pourrait aussi frapper dans son espace de refuge, la France-mère. C'est par une rhétorique certes comique, mais sarcastique qu'il compare cette situation de répression de l'écriture et ses conséquences pour l'auteur francophone engagé. Pour lui, l'auteur européen tire naturellement une grande satisfaction de sa carrière d'écrivain à partir des éloges que lui témoignent les médias et les personnalités

diverses à ses parutions, alors que ses œuvres, à lui, annoncent vexations et même persécutions. Cet amer constat, Beti le partage avec les jeunes écrivains francophones africains nourris du sentiment d'engagement, non point pour les décourager dans leur choix du métier de l'écriture, mais pour les préparer aux difficultés pratiques et psychiques que la francophonie leur destine.

Nous le disions, Beti a d'abord préconisé que l'Afrique francophone se débarrasse de la langue coloniale, le français, tout comme l'activiste kenyan Ngugi Wa Thiong'o, son contemporain, préconisait que l'Afrique anglophone se débarrasse de l'anglais<sup>2</sup>. Mais alors que la difficile question du comment se débarrasser de la langue française en Afrique francophone reste embryonnaire dans sa formulation, et que la volonté politique de ses dirigeants sur le sujet n'est point acquise, Beti finit par trouver plus pragmatique de plutôt recadrer sa lutte contre l'hégémonie du français en Afrique au niveau psychique de l'Africain en tant qu'individu. Pour lui, si la langue de l'ancien colonisateur cesse d'être insupportable à un peuple récemment émancipé, tout en continuant à jouer le rôle de langue nationale principale de communication, c'est que le peuple récemment émancipé a en quelque sorte décolonisé cette langue étrangère, qu'il se l'est en quelque sorte appropriée, en lui arrachant pour ainsi dire ce venin mortel qui menaçait sa culture profonde et en ébranlant en même temps sa propre confiance en lui-même<sup>3</sup>. Cette nouvelle approche qu'adopte Beti découle d'une démarche de démythification de la question de la langue officielle en Afrique francophone car, à notre avis, il faut comprendre que la langue française qui, jadis, pouvait se réclamer de la propriété privée de la France, doit, aujourd'hui, être considérée comme un bien public de la Francophonie. La décolonisation du français vis-à-vis de la France, et l'appropriation et l'adaptation de cette langue aux réalités africaines ne peuvent entraver l'expressivité de l'identité noire. C'est nanti de cette réalisation que Beti, en fin de compte, suggère que l'Africain francophone soit à même de s'identifier à la langue française comme partie intégrante de ses acquis linguistiques, mais sans un quelconque complexe d'emprunt qui, naturellement, risque de lui rappeler, en filigrane, l'ex-colon longtemps symbole de supériorité. La déconstruction de ce mythe chez l'Africain est, pour notre auteur, indispensable à l'emploi du français dans l'espace francophone.

Parallèlement à son positionnement dans PNPA vis-à-vis de l'usage du français en Afrique, Beti s'accorde le privilège de critiquer la politique française de l'Afrique francophone. Il évoque le terme de national-tiers-mondisme, une politique devenue caricaturale du double langage engagé par la gauche française envers le tiers-monde sous le président Mitterrand. Dès sa prise de pouvoir en 1981, ce dernier promettait à l'Afrique francophone une coopération politique nouvelle qui tienne compte de la protection des droits de tout citoyen sur la base de l'adhésion démocratique. Pour Beti, ce discours de Mitterrand est à double-face et contradictoire avec les réalités exhibées par la nouvelle gauche à l'Élysée. Selon le président Mitterrand :

En droit international, la non-assistance aux peuples en danger n'est pas encore un délit; mais c'est une faute morale et politique qui a déjà coûté trop de morts et trop de douleurs à trop de peuples abandonnés, ou qui se trouvent sur la carte, pour que nous acceptions à notre tour de la commettre [...]. À tous les combattants de la liberté, la France lance son message d'espoir.

(Beti, 1982b, p. 24)

Beti rappelle que, pourtant, la France de Mitterrand n'a pas bougé le petit doigt dans l'affaire des camps de concentration alimentés au Cameroun par le premier président camerounais Ahmadou Ahidjo, qui y fit assassiner des opposants à son régime. Il dénonce également la fête que l'Élysée offre quotidiennement aux présidents-assassins de l'Afrique francophone, tels Mobutu Sésé Séko du Zaïre (renommé RDC<sup>4</sup> en 1997), Omar Bongo du Gabon, Gnassingbé Eyadema du Togo, Abdallah des Comores, etc. Comment la gauche française pourrait-elle promettre son appui aux combattants de la liberté en Afrique (représentés selon Beti par les oppositions progressistes) tout en ouvrant largement ses bras aux dictateurs au pouvoir, obstacles à ce combat de la liberté? Le double discours tiers-mondiste de Mitterrand laisse chez notre auteur une certaine amertume qui se dessine à travers cette conclusion qu'il se fit de l'Élysée :

« l'ennemi des Noirs n'est pas vraiment à droite, contrairement à l'opinion commune, mais bien à gauche. » (Beti, 1985b, p.5) Beti affiche ainsi sa déception vis-à-vis des promesses du gouvernement de Mitterrand.

Mais l'amertume de Beti ne se limite pas à l'Élysée de Mitterrand; le double-langage tiers-mondiste fut par corollaire la spécialité de la presse française de la gauche dès l'instauration de la cinquième république<sup>5</sup> sous le gouvernement de Charles de Gaulle qui faisait déjà des promesses mirobolantes de décolonisation. Les intellectuels africains d'avant les indépendances auraient identifié la presse française de gauche comme une presse qui défend leurs intérêts. Dans le cas du Cameroun, les progressistes, après avoir été éconduits par ces presses de la gauche française à la suite de leur requête pour couvrir l'assassinat en place publique en 1971 du chef révolutionnaire camerounais du principal parti d'opposition au Cameroun, Ernest Ouandié, comprirent le double langage de ces presses à l'instar de l'Élysée; il s'agit notamment des journaux français de la gauche humanitaire, tels *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur*. Pour Beti, la réaction de la presse française de gauche à l'époque était ambiguë et partisane de la triste politique de l'Élysée vis-à-vis de l'Afrique. La grande question pour Beti fut de savoir le pourquoi du refus ou du silence inhabituel de ces presses à couvrir ce cas spécifique de violation grave des droits de l'homme en Afrique francophone (sachant que ces presses ont l'habitude de couvrir pareils cas ailleurs en Europe et dans le monde). Il conclut que l'Élysée, instance politique et donc partisane, négligea ce cas africain par intérêt diplomatique.

On a parfois ironisé en affirmant qu'avec François Mitterrand, c'étaient *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* qui étaient entrés à l'Élysée. En vérité, c'est là à peine une boutade, au moins en ce qui concerne le discours tiers-mondiste. Avec le président de gauche, le double langage tiers-mondiste qui, jusque-là, pouvait faire sourire, est devenu tragiquement caricatural. [...] À confronter les deux faces contradictoires que le Janus de

l'Élysée, sur les tréteaux du tiers-mondisme,  
nous a successivement montrées en moins  
d'un mois, on ne sait s'il faut rire ou pleurer.  
(Beti, 1982a, p. 23)

Par l'assertion « faut-il rire ou pleurer », Beti émet ses doutes profonds sur la sincérité et la crédibilité de la politique du président Mitterrand en Afrique francophone où, face aux violences perpétrées contre les opposants politiques par les dictateurs africains, les presses françaises affiliées à l'Élysée optent pour le silence, alors que les droits des opposants politiques sont respectés en France. Selon lui, en ayant deux poids deux mesures à l'égard du meurtre d'Ernest Ouandié, la gauche française condamne l'Afrique à une certaine fatalité, car nul ne peut désormais compter sur l'ex-colonisateur pour se défaire de l'emprise des dictatures.

Outragé déjà par l'exploitation en filigrane du continent noir sous le régime de Giscard d'Estaing, dont la collaboration avec les dictateurs africains révoltait Beti, notre auteur annonce à l'Élysée d'avant Mitterrand que l'appropriation des biens de l'Afrique est un acte qui condamne la liberté et le développement économique de tout un peuple en désarroi. Pour Beti, si la France de Giscard d'Estaing a accepté l'envoi musclé des parachutistes français entre 1974 et 1979 au Zaïre de Mobutu Sésé Seko, au Tchad du général Félix Malloum, en Mauritanie de Mokhtar Ould Daddah et en Centrafrique de Jean-Bedel Bokassa, c'est, en fait, pour soit protéger, soit instaurer des dictatures au service des intérêts français. Il incombe cependant à la France le devoir de rendre aux Africains leur indépendance réelle en s'abstenant d'assumer le rôle d'État-gendarme néocolonial dans lequel elle se complait et qui lui assure un enrichissement non-négligeable au détriment d'une bonne gestion de l'Afrique.

Les deux chefs d'États que l'on a le plus vus  
aux côtés de M. Mitterrand lors du sommet  
franco-africain de Paris étaient  
M. Houphouët-Boigny, le patriarche de  
l'Afrique francophone, et M. Mobutu,  
personnalité critiquée par les socialistes avant  
le changement de majorité en France [...].  
Comme M. Giscard d'Estaing, dont une des  
réussites en Afrique avait été l'envoi de la

légion étrangère à Kolwezi en mai 1978, M. Mitterrand doit rechercher l'entente avec un homme dont la chute marquerait la « déstabilisation » du pays potentiellement le plus riche et le plus peuplé d'Afrique noire francophone.

(*ibid.*, p. 28)

Ces propos de Jean de la Guérivière cités par Beti témoignent selon ce dernier, de la même politique de basse besogne de l'Élysée à l'égard de l'Afrique, que ce soit sous le régime de Mitterrand ou de Giscard d'Estaing. Rappelons que Houphouët-Boigny et surtout Mobutu étaient des dictateurs qui n'ont pu sécuriser de longues années à la tête de leur pays respectifs, la Côte d'Ivoire et le Zaïre, que grâce à leur amitié et leur coopération avec la France. Dans ce contexte, Beti n'a-t-il pas raison de remettre en cause le rôle soi-disant protecteur que, selon les deux présidents français, la démocratie assume en Afrique francophone? Le cas de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny, par exemple, sur lequel s'attarde Beti dans son article, révèle comment les journalistes et certains professeurs français ont aussi contribué à faire passer le doyen dictateur ivoirien pour un « sage de l'Afrique » malgré l'enjeu dictatorial. Ce mythe de « sage de l'Afrique » habilement cousu au crédit du président Houphouët-Boigny a tant soit peu réussi dans l'imaginaire de beaucoup qui y ont mordu, autant chez les Africains que chez les Européens. Beti tente, à cet effet, d'éclaircir une zone d'obscurité qui a longtemps entouré la vraie physionomie de ce dictateur pour qui l'Élysée prodigue les soins les plus attentifs :

Qui est donc Houphouët lui-même? « ...un prophète inspiré guidant prudemment un peuple docile, heureux et reconnaissant vers une espèce de paradis terrestre », comme l'ont affirmé longtemps les médias occidentaux? Certainement pas : le long règne<sup>6</sup> de l'autocrate a été jalonné d'événements qui n'ont rien à voir avec cette vision idyllique. Et d'énumérer : « ...la tragédie des années soixante qui causa au pays plus de souffrances que cinquante ans de



colonisation, les massacres en pays Sanwi et en pays Bété, les déportations périodiques d'étudiants et de lycéens, les charges brutales de la force armée, les atteintes innombrables aux libertés collectives et individuelles, etc. » (Beti, 1984, p. 6)

Tel est malheureusement, selon notre auteur, le vrai visage de tous les dictateurs africains dans les bonnes grâces de la France, dont certains, comme Bokassa (Centrafrique), Mobutu (Zaïre) ou encore Eyadema (Togo), deviennent plus populaires que d'autres. C'est dire aussi qu'outre les instances politiques françaises accusées dans leur rôle de néo-colonialisme en Afrique francophone, l'impact de certains professeurs français sur la jeune élite africaine et sur l'audience européenne a renforcé et facilité la basse besogne de l'Élysée. Pour cela, Beti pense à un contrepois efficace qui se résume à l'écriture en masse des progressistes africains par le biais d'essais politiques, de romans engagés, de poèmes, et de pièces de théâtre, dont le contenu pourra régulièrement contribuer à déconstruire les mythes de complaisance répandus à propos des dictateurs africains francophiles par les reporters et certains professeurs français « irréalistes ». Ces professeurs, vu leur statut académique, sont souvent pris au sérieux par les étudiants et même par les jeunes intellectuels noirs francophones, un exploit certes difficile à réaliser par les reporters qui, au contraire, s'étaient toujours heurtés au scepticisme d'une jeunesse africaine lettrée consciente des affinités biaisées de la presse française vis-à-vis de l'Afrique. Médiatisées par le jargon pseudo-scientifique, dédouanées par les démarches aux apparences universitaires, enfournées souvent par le forçage des examens et des thèses de troisième cycle, les réalités africaines subissent une altération qui peut inspirer, même aux intellectuels chevronnés, autant de perplexité que de fascination. L'exemple des œuvres des universitaires français Bayard, Médard, Imbert et Bourges est cité par Beti pour révéler ses suspicions sur leur caractère biaisé et inexact en matière de réalités politiques en Afrique. Ainsi, l'entretien de l'image des dictatures en Afrique par ces professeurs « mal informés », selon Beti, qui injectent des contorsions intellectuelles dans l'esprit du monde savant intéressé par la cause africaine, ne peut être neutralisé que par des actes comme ceux de PNPA. Citant le cas de la Côte d'Ivoire, Beti désavoue les prouesses et les louanges de développement et d'autosuffisance

économiques chantés par l'universitaire Médard à propos de ce pays dont une grande partie de la population (tout comme dans les autres pays africains francophones sous dictature) est confrontée à une pauvreté extrême.

La fameuse prospérité ivoirienne, dont se gargarisèrent pendant vingt ans les commentateurs blancs, « reporters » et « professeurs » confondus, n'aura donc été que de la poudre aux yeux : les Abidjanais, ceux des quartiers populaires surtout, qui manquent aujourd'hui d'électricité, d'essence et même d'eau, ne nous démentirons certainement pas.

(*ibid.*, p. 5)

Beti affirme cependant qu'on ne peut tromper tout un peuple que pendant un temps limité. Il fait allusion au fait que, dans les années 80, le réveil des intellectuels et des écrivains de la nouvelle génération ivoirienne a subitement contribué à l'épuisement de l'autocratie houphouétiste, car leur parole ou leur voix retrouvée a non seulement fait sauter le couvercle de la marmite francophone, mais aussi rendu dérisoires les contorsions des professeurs français « spécialistes » de la Côte d'Ivoire. Marcel Amondji, que cite Beti en exemple, aurait bien servi à cette mission de déconstruction de l'information erronée sur la Côte d'Ivoire en mettant à nu la servitude du président Houphouët aux intérêts de la France néocoloniale et en exposant comment ce président a fondamentalement affaibli la souveraineté de la Côte d'Ivoire tout en réussissant à se forger une image de nationaliste africain modéré. Pour Beti, Marcel Amondji est le vrai défenseur des valeurs universelles, de la méthode cartésienne et non les professeurs français mâchouilleurs de jargons et de paralogismes. Au moment où Beti fait l'éloge d'Amondji pour sa contribution à la cause des libertés africaines, Amadou-Mahtar M'Bow<sup>7</sup> est assommé de blâmes pour avoir nagé à contre-courant, en 1980, en allant contre les intérêts de ses frères africains francophones. En fait, Beti évoque ici les différents moyens de contrôle de l'Afrique par l'Élysée, en l'occurrence à travers certaines instances internationales comme l'UNESCO. C'est dans ce contexte qu'Amadou-Mahtar M'Bow, qui est à la tête de l'UNESCO à l'époque, est

accusé par Beti d'avoir servi d'outil de contrôle à la France en Afrique sous l'effigie de la Françafrique. Dans cette histoire, le directeur-fondateur du magazine *Afrique-Asie*, Simon Malley<sup>8</sup>, aurait été expulsé de la France pour ses positions tiers-mondistes mais bénéficie du soutien de plusieurs illustres personnalités africaines progressistes, françaises et internationales, sauf celui d'Amadou-Mahtar M'Bow. Ce dernier, un disciple de Senghor d'après Beti, qui ne protesta point contre le traitement réservé à Simon Malley par la France, se permet cependant de condamner à gorge déployée l'arrestation en Zambie d'un journaliste français, François Cros de l'*Agence France Presse*, accusé de complicité avec des putschistes au régime en place. L'acharnement d'Amadou-Mahtar M'Bow contre le président Kaunda de la Zambie ne tarda point à se solder par la libération dudit journaliste français, alors que Simon Malley n'eut droit, tardivement d'ailleurs, qu'à une note de regret de M'Bow, déplorant son sort, mais lui renouvelant son sentiment de fraternité. Nulle lettre, aussi diplomatique qu'elle n'aurait pu l'être, ne fut adressée au président Giscard d'Estaing par M'Bow pour dénoncer l'acte d'expulsion de Malley, acte qualifié par Beti de honteux pour la démocratie à la française.

Ainsi donc, Mahtar M'Bow qui s'était bien gardé de se compromettre pour Simon Malley, l'intellectuel et dans une certaine mesure l'interprète des colères du tiers-monde, a cru devoir prendre fait et cause pour François Cros, l'homme de l'A.F.P., c'est-à-dire l'agent du gouvernement français en Zambie. Selon que vous serez puissant (c'est-à-dire journaliste français) ou misérable (c'est-à-dire journaliste du tiers-monde comme Malley), les jugements de cour et de l'UNESCO vous rendront blanc ou noir, particulièrement sous le règne de Mahtar M'Bow, l'oncle Tom francophile de l'UNESCO.

(Beti, 1980, p. 5)

En définitive, que reproche Beti à la France et à la francophonie dans ses articles dans PNPA? D'aucuns pourraient penser à une francophobie génétique ou à un radicalisme mal fondé. Beti précise sa position :

Certains vont prétendre que je récuse les Blancs par principe. Je signale donc que je compte au moins un grand ami parmi les Blancs qui seront à l'honneur à cette Biennale<sup>9</sup> : c'est Bernard Mouralis<sup>10</sup>. Ce que je combats, c'est le système, non les individus.

(Beti, 1988b, p. 311)

Le système, c'est ce que Beti appelle encore « néocolonialisme » français; c'est cette coopération franco-africaine accablée par la tension chronique d'une conspiration sous-jacente, dont le centre, pour parodier une formule célèbre, est partout et la circonférence nulle part, par la grâce de quoi rien n'est naturel, même si tout paraît normal. Le système, qui frappe d'un soudain mutisme les éloquences les plus volubiles, transforme des vertus établies en fleurs de trottoir, pétrifie mystérieusement des dynamismes jusque-là turbulents, fait de jeunes espoirs aux ambitions effrénées de vieilles rosses avachies. En bref, c'est cette relation Nord-Sud qui laisse toujours ce goût historique de colonialisme que d'aucuns, certes minoritaires, mais étant néanmoins au pouvoir, essaient de raviver dans les coulisses de politiques bipartites, au détriment d'une majorité incorrigible, mais représentative.

### **Portée sociolinguistique**

Le colonialisme en Afrique en général et en Afrique francophone en particulier a laissé des vestiges ou des traces indélébiles sur plusieurs plans : chez certains, ce serait l'espace bâti transformé qui reflète le passage de cet ouragan historico-politique, chez d'autres, c'est la transformation et l'hybridisme culturel né de ce contact entre le Nord et le Sud. Mais qui parle de brassage culturel parle aussi de celui linguistique, car la culture n'est-elle pas intrinsèquement liée à la langue?

Dans le cadre de l'Afrique francophone, l'expérience coloniale a vu les patrimoines multilinguistiques nationaux enveloppés par la langue de l'hexagone, et dans quelques rares situations, comme au Cameroun de

Mongo Beti, en coexistence avec l'anglais. Comment l'Afrique francophone a-t-elle pu réagir à cette invasion et ce repositionnement linguistique vis-à-vis de ses propres langues? La francophonie permet-elle d'éradiquer la problématique qui entache la quête d'une bonne politique linguistique africaine? Si oui, les langues africaines devenues langues périphériques ne sont-elles pas alors exposées à l'évidente menace que représente le phénomène de glottophagie (situation dans laquelle une langue « mange » une autre ou cause la disparition ou la mort d'une autre langue qu'elle côtoie) qui émerge avec le temps dans les situations de diglossie? La diversité linguistique en Afrique francophone devient-elle dès lors une fin en soi, une nécessité?

L'Afrique dite francophone compte 17 états répartis en ces catégories linguistiques : états linguistiquement homogènes (Rwanda, Burundi), états linguistiquement hétérogènes mais possédant une langue dominante, soit démographiquement, soit sociologiquement (arabe en Mauritanie, wolof au Sénégal, malinké-bambara au Mali, haoussa au Niger, sango en Centrafrique, fang au Gabon), états linguistiquement hétérogènes sans langue dominante au niveau national (Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Togo, Bénin, Tchad, Cameroun, Congo, Zaïre). [...] Cette simple énumération donne quelque idée de la diversité des situations sociolinguistiques africaines qui ont, toutes, un trait commun : le français remplit dans tous les états qui viennent d'être cités les fonctions de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue internationale. Il s'agit là d'un héritage direct de la colonisation et le fait remarquable est qu'il ait survécu à la disparition de celle-ci et qu'il ne paraisse nulle part effectivement remis en question, en

dépit de la variété des structures socio-économiques et des orientations politiques propres à chaque pays.

(Dumont et Maurer, 1995, p. 9)

Le paysage linguistique de l'Afrique francophone avant et pendant la colonisation était un labyrinthe presque inextricable pour l'Européen habitué au monolinguisme ou au bilinguisme de l'Occident, vu que plusieurs nations africaines comptent en moyenne plus d'une trentaine de langues nationales. La langue du colonisateur a principalement servi à bâtir des ponts permettant la communication entre les populations indigènes et les envahisseurs, mais cette nouvelle langue n'a pas servi qu'aux fins de communication. Étroitement rattaché à la position de supériorité du colonisateur sur le colonisé, le français est devenu une langue de prestige, comparé aux langues régionales, langues nationales ou dialectes (l'appellation varie selon le goût des linguistes). De ce fait, l'Africain francophone en quête de valeurs intellectuelles et de légitimation vis-à-vis non seulement de l'hexagone, mais aussi de son propre peuple trouvera en la langue du colon le refuge de prestige et de respect désirés. Mongo Beti remet en cause la noblesse de la mission primaire de la langue française en Afrique francophone. Certes, au lendemain des indépendances des ex-colonies françaises, l'environnement pluri-linguiste de ces nations africaines posait un problème majeur pour le choix d'une langue officielle qui soit l'une des langues locales, car un tel choix n'était pas sans réveiller d'éminentes querelles ethniques, vu que les langues varient avec les ethnies au sein d'un même pays. Quelle langue choisir parmi le nombre important de dialectes, de langues régionales ou de langues nationales en cohabitation sans créer de ressentiment dans les différents groupes ethniques? Sur le sujet, outre les difficultés ethniques et tribales, Raymond Renard parlera de quatre autres difficultés majeures caractérisées par l'impossibilité à opérer un choix judicieux et satisfaisant parmi le grand nombre de langues en présence : celle de la transcription et de l'instrumentalisation en l'absence de toute littérature écrite dans les langues nationales, celle du coût pour former les enseignants, puis rédiger et publier les manuels scolaires dans ces langues, celle de l'indifférence populaire et de l'idée préconçue sur la non importance des langues locales, et enfin, celle du manque de motivation des dirigeants africains.

Ainsi, le choix du français, langue déjà présente, instrumentalisée et surtout véhiculant un caractère neutre sur le plan ethnique, devient la porte de sortie pour les gouvernements africains nouvellement indépendants. Mais un des problèmes de l'utilisation du français dans l'enseignement est celui de l'inadaptabilité du matériel didactique au contexte africain. Pour Renard, les descriptions suivantes caractérisent l'état sinistre du système d'éducation en Afrique francophone :

Absence de matériels didactique, de livres, de cahiers, l'absentéisme lié aux travaux saisonniers, des taux exorbitants de redoublement, l'inexistence d'un appui familial sans parler de l'inadéquation totale du système tout entier aux besoins réels du milieu, des structures importées incapables de remplir leur mission d'insertion, des programmes calqués sur ceux d'Europe, un enseignement théorique sans lien avec le monde du travail.

(Renard, 2001, p. 91)

Dans PNPA, Beti fait allusion à ce caractère exogène et extraverti de la langue du colonisateur dans l'enseignement en Afrique francophone. Pour lui, le français comme langue officielle et langue d'enseignement dès le primaire permet d'arracher l'enfant à sa culture d'origine. Mais la question des langues nationales ayant été carrément négligée dans les grands discours, du moins jusqu'en 1975, la langue française gagna du terrain dans la conscience du francophone noir. Ce dernier, de génération en génération, délaisse de plus en plus son dialecte ancestral. La peur de perdre les langues africaines, richesses et témoins du patrimoine culturel, pousse finalement certains dirigeants africains à se pencher sur la question de leur survie et à penser à forger une politique linguistique adéquate qui prépare l'Africain non seulement à ses propres réalités, mais aussi à celle de la mondialisation. Dans une œuvre collective dirigée par Louis-Jean Calvet et Robert Chaudenson, Calvet cite Crystal David qui énumère les cinq raisons suivantes pour lesquelles il convient de se préoccuper de la mort des langues : « parce que nous avons besoin de la diversité, parce que les langues expriment l'identité, parce qu'elles sont le témoin de l'histoire,

parce qu'elles contribuent à la somme du savoir humain et parce qu'elles sont en elles-mêmes intéressantes. » (2001, p.75) L'inquiétude relevée par Mongo Beti à propos de la perte de culture chez l'enfant francophone d'Afrique éduqué en français semble validée chez Crystal David qui parle de l'expression d'une identité à travers la langue du locuteur. C'est donc pour se pencher sur la question de plurilinguisme national que la mise en œuvre d'un plan décennal d'aménagement linguistique de la francophonie pour 1990-2000 a initialement été annoncée à la conférence de Dakar de 1989. Comprenons par aménagement linguistique la prise en compte de tous les facteurs impliqués en vue de gérer l'ensemble des problèmes liés à la pluralité des langues. Mais, malheureusement, dans le document de synthèse de l'ACCT<sup>11</sup> publié en 1998, la question de la langue nationale est omise. Pourtant, l'inquiétude à propos de la disparition des langues nationales en présence du français avait surgi bien avant la conférence de Dakar de 1989, notamment à la conférence générale de Maurice en 1975 qui, à l'époque, avait conduit à la décision de promouvoir les cultures et les langues nationales, de peur de les voir phagocytées avec le temps. C'est dire que, malgré leurs beaux discours, les dirigeants africains n'ont jamais pu concrétiser (au temps de Mongo Beti) une politique linguistique pour contenir la menace de glottophagie des langues nationales, surtout celle des langues périphériques qui sont parlées par des groupes ethniques moins grands. Ce n'est pas en vain, du moins pas dans la totalité de l'Afrique francophone, que Beti tire cette sonnette d'alarme. En effet, même si son Cameroun d'origine n'a pu échapper au serrement de l'étau dominateur de la langue française, le Mali, dans sa ténacité solitaire, semble porter l'espoir rêvé de Beti :

Parmi tous les pays africains qui étaient autrefois sous la domination de la France, aucun n'a véritablement réussi à faire admettre d'une manière durable une ou des langues nationales comme médium d'enseignement au sein de son système scolaire. [...] Le Mali est sans doute le pays où ces positions de principe ne sont pas restées lettre morte. Depuis plus de vingt ans en effet, une expérimentation est en cours, qui se développe à la fois lentement et



prudemment mais avec beaucoup de  
résolution, surtout avec le bambara.

(Tréfault, 2001, p. 227-228)

Dans cette peinture de désolation régionale, il devient nécessaire d'asseoir, avec rigueur, une forme de partenariat entre le français et les langues nationales pour un développement culturellement non biaisé de l'Afrique. Raymond Renard voit en la colonisation française une forme d'apartheid linguistique, car le mépris et la dévalorisation de leurs propres langues ont été inculqués aux colonisés. Au-delà de ce constat, il porte un jugement de dépréciation du français qui, de nos jours, semble lui-même être en phase de glottophagie vis-à-vis de l'anglais devenu langue hypercentrale. Il faudrait donc, en matière de partenariat des langues, une politique linguistique de contextualité avec une planification linguistique conséquente; comprenons par politique linguistique l'ensemble des choix effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie nationale, et par planification linguistique la recherche et la mise en œuvre d'une politique linguistique. Mais à cause de la diversité des langues locales africaines et du problème ethnique qui s'y rattache, il serait en pratique difficile, à prime abord, d'établir une politique en dehors du français langue neutre. Peut-être que le Mali des années 80 aurait pu servir d'inspiration et partager la recette de sa ténacité avec certains pays où l'émergence d'une de leurs langues nationales est notoire, comme c'est le cas de l'arabe en Mauritanie, du wolof au Sénégal, de l'haoussa au Niger, du sango en Centrafrique ou encore du fang au Gabon. Au Cameroun et dans les autres pays africains francophones, le paysage plurilinguistique sans langue locale dominante est une complication pour le rêve de Beti. C'est pour cela que nous donnons crédit à l'idée de Raymond Renard qui veut faire du français une langue à part entière du patrimoine africain francophone, ce qui, à notre avis, en ferait un butin du colonialisme. Quant à l'anglais américain, il trouve aussi ses origines dans l'Europe et il a suffi aux Américains de « personnaliser » cette langue avec une touche lexicale variée et un accent « américain » pour ainsi lui enlever le venin colonial et en faire une langue indépendante et fondamentalement caractéristique des États-Unis d'aujourd'hui. L'appropriation du français ou son adaptation aux réalités africaines revient-t-elle par conséquent à introduire des néologismes qui rapprochent

le locuteur africain de son environnement? Pour Beti, cela va de soi. Pourtant, pour le linguiste camerounais Gervais Mendo Ze que Dumont cite ci-après, la pureté de la langue française est à sauvegarder :

Le génie du français réside dans son aptitude à prendre en charge le phénomène dynamique de la rencontre des cultures. L'étendue de l'espace francophone incite à admettre que le français doit devenir l'outil d'expression des cultures particulières et des hommes qui peuplent l'univers de la Francophonie. Nous convenons que tous les locuteurs du français doivent apprendre les règles et respecter les contraintes que leur impose la pratique d'une bonne langue. [...]

Il importe de procéder à un inventaire des particularités, des formes camerounaises qui ont enrichi la langue, apportant une touche régionale de plus à la Francophonie. On peut pressentir d'emblée certaines néologies, les tournures idiomatiques, les images, les comparaisons. Quelques formes cependant représentent un lourd handicap par altération phonologique et morphosyntaxique et l'introduction abusive de certaines locutions issues de langues nationales. Il est difficile de les accepter sans considérer le grave effet réducteur qu'elles entraînent.

(Dumont, 2001, p. 131)

La position de Gervais Mendo Ze peut porter à croire, comme le critiquera Pierre Dumont, que non seulement l'élévation des langues nationales n'est pas de ses préoccupations, mais aussi que la « touche régionale » qu'il mentionne et que Beti souhaite voir dans le français adapté aux réalités africaines par l'introduction d'expressions venant de ces langues locales est néfaste. Dans la critique de Pierre Dumont, ce dernier affirme que s'abritant apparemment derrière des arguments linguistiques aujourd'hui bien dépassés, comme la nécessité de lutter contre les écarts

phonologiques en matière de prononciation, et d'ordre métalinguistique, mais qui sont aujourd'hui de l'ordre du stéréotype, Gervais Mendo Ze émet en réalité un jugement d'ordre épilinguistique, purement subjectif. Pierre Dumont conclut en disant que Gervais Mendo Ze est d'abord Africain, mais que, en tant qu'intellectuel universitaire francophone, il est victime d'insécurité linguistique. Cette attitude ambiguë et complexe est néanmoins clarifiée par le sentiment diffus qu'il est possible d'avoir des variétés de français identitaires en Afrique.

Parlant d'insécurité linguistique, Mongo Beti voyait également en le grammairien président sénégalais Léopold Sédar Senghor une victime de ce phénomène, à cause de sa passion pour la pureté de la langue de Molière. Selon le sociolinguiste Jean Tabi-Manga, l'usage adéquat du français en Afrique est lié à une certaine nécessité tangible d'insertion d'une variété qui sied à l'environnement traditionnel local :

Le français standard de France, parce que figé dans ses formes et mécanismes de signification, ne parvient pas à exprimer convenablement toute l'expérience environnante. Ce déficit sur le plan de la communication est quotidiennement comblé par une langue française camerounaise, mésolectale plus conviviale, plus riche en créations néologiques accordées à l'environnement des locuteurs et interprétant parfaitement leur univers de croyance.

(*ibid.*, p. 138-139)

Jean Tabi-Manga rejoint donc la position de Mongo Beti qui désire « tuer » le venin colonial dans la langue française en l'adaptant à l'environnement local camerounais. Mais la nécessité du français régional est un argument moins vital dans les rares pays francophones africains où le multilinguisme est caractérisé par la prédominance d'une langue locale donnée sur les autres, qui sont largement minoritaires en termes de nombre de locuteurs. Au Rwanda, par exemple, état linguistiquement homogène où la majorité (93,8 % de la population) parle et comprend le kinyarwanda, la problématique du multilinguisme est donc moins difficile à découdre. Le gouvernement rwandais décida donc de prôner le trilinguisme comme

politique linguistique officielle, étant donné qu'une grande partie de la population parle l'anglais et l'autre partie le français parallèlement au kinyarwanda. Le cas rwandais est donc une exception en Afrique francophone. En 1993, le Tchad passa d'une langue officielle, le français, à deux langues officielles, en ajoutant l'arabe. La même démarche est opérée en Centrafrique en 1994, année où la langue nationale, le Sango, devient langue co-officielle du français. Excepté ces cas, le reste de la francophonie africaine érige la langue française sur le podium de seule langue officielle reléguant au second rang toutes les langues nationales, y compris celles parlées par un nombre non négligeable de locuteurs. Quelques-unes de ces langues relativement populaires qui pourraient se hisser au rang de langues officielles si volonté politique il y a sont le wolof, le malinké et le sérère au Sénégal; l'éwé, le mina et le kabye au Togo; le kikongo, le lingala et le kiswahili à la RDC; le peul, le boulou et le douala au Cameroun, etc.

Compte-tenu de la pénurie de politiques linguistiques adaptées à l'espace plurilinguiste africain francophone, devons-nous nous aligner avec Louis-Jean Calvet qui pense que les langues existent pour pouvoir mourir d'elles-mêmes un jour et que toute tentative délibérée de les sauvegarder serait une « violation de l'équilibre écolinguistique » (2001, p.77)? Ou alors, serait-ce prudent de donner raison à Robert Chaudenson qui, de son côté, prône la protection des langues nationales et périphériques contre la domination du français afin d'éviter leur glottophagie? À notre avis, sauf dans le cas du Rwanda où le kinyarwanda est parlé par 93,8 % de sa population, la répartition trop fragmentaire et ethnique des langues dans le paysage linguistique africain complique l'application d'une politique linguistique nationale et nationaliste exemplaire qui ne risque pas d'entraîner des dérives tribales. Un regroupement par grandes régions du pays autour de la langue locale dominante de chaque région délimitée peut être une solution transitoire qui crée moins de frictions sociales. Mais aucun expert sociolinguistique ne peut garantir l'issue stable d'une telle approche dans chacune des nations africaines francophones.

### **Portée politique**

L'Organisation internationale de la Francophonie, consciente des dangers réels qui menacent la survie du français ou, du moins, de sa perte

de terrain, multiplie ces dernières années les stratégies de survie. Le fameux linguiste français Claude Hagège<sup>12</sup> disait dans une interview, qui portait sur cet effort de survie de la Francophonie, que se faire aimer, c'est faire aimer sa langue. Pour lui, la défense d'une culture passe par celle de sa langue; il se félicite alors du succès de la loi 101 au Québec<sup>13</sup>, par exemple, loi qui permit de sauvegarder la langue française dans cette province du Canada. Dans cette logique, l'Africain francophone peut-il promouvoir sa propre culture en passant par la langue d'autrui? Le phénomène d'américanisation de la jeunesse francophone et l'utilisation quasi-absolue de l'anglais dans le commerce et les congrès d'aujourd'hui dans l'espace francophone ne facilitent point la lutte pour le rayonnement de la langue française, comme le désire la Francophonie. Léopold Sédar Senghor crut intimement au sens de communion que crée le français entre ses locuteurs. C'est dans ce sens qu'il définira la Francophonie comme « [c]et humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. » (1998, p. 844) Ce qui sous-tend cet engagement de Senghor l'homme politique est l'union des pays francophones derrière la langue française, derrière le rayonnement de la culture francophone. Cette union indispensable à la survie de la Francophonie passe certes, de nos jours, par l'acceptation de la diversité culturelle et linguistique intrinsèque à cette communauté francophone. C'est dans ce cadre que fut créée l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) pour soutenir l'action culturelle. Afin de célébrer la langue française, l'AIF choisit le 20 mars comme date de la Journée internationale de la Francophonie. Selon Abdou Diouf, « [l]a journée internationale de la Francophonie est l'occasion de valoriser la langue que nous avons en partage, toute la richesse de la diversité de nos cultures, la force des valeurs humanistes auxquelles nous sommes attachés. » (2005, p. 1) Précisons que, en fait, la date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, le 20 mars 1970 à Niamey (Niger), du traité portant sur la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première institution intergouvernementale de la Francophonie devenue en 1998 l'AIF. La Francophonie a-t-elle trouvé les moyens de sa survie à travers ces institutions et les dispositions pour promouvoir le changement positif des mentalités à l'égard de la langue française?

Les voix de la Francophonie ne se résument évidemment pas à l'AIF ou aux autres opérateurs de sa structure. L'avenir de cette organisation passe aussi par les écrivains et les artistes qui peuvent porter au-delà des frontières géographiques la culture francophone. Sur ce plan, Dominique Chabrol évoque les nouveaux noms apparus ces dernières années qui ont contribué à repousser les limites du monde francophone. Ainsi, selon lui, le fait que le franco-chinois François Cheng ait été élu en 2002 à l'Académie française, que le Congolais Alain Mabanckou<sup>14</sup> enseigne la littérature francophone aux États-Unis ou que l'Haïtien Dany Laferrière établi à Montréal soit aussi nommé à l'Académie française en 2013, est encourageant et promeut le rayonnement de la francophonie. Outre l'écriture, la survie de la Francophonie, selon l'ex-secrétaire général de l'AIF, Abdou Diouf, passe aussi par le maintien de la paix et du respect des droits de l'homme pour ses populations. Abdou Diouf prône également l'importance de la diversité culturelle et de la diversité dans la langue française en ces termes : « Le français du Québec n'est pas exactement celui du Sénégal qui n'est pas exactement celui de la France; la langue reflète la culture et l'époque en même temps qu'elle les influence. La langue est donc vivante et doit la rester. » (2004, p. 37).

La diversité ou la « touche régionale » dans la langue française reste finalement un aspect important pour un meilleur usage de l'outil de communion qu'est le français. En attendant l'ère des variétés officielles de français « domestiqué » en Afrique francophone, la langue de Molière reste vivante dans plusieurs grandes institutions internationales non négligeables (à l'instar du Comité International Olympique [CIO]) qui permettent son maintien dans une position privilégiée. Selon Lise Bissonnette, ancienne journaliste québécoise et PDG de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec, désignée « grand témoin » pour les jeux olympiques de Turin de 2006, le fait qu'on parle encore français dans les organisations internationales est un véritable enjeu de diversité culturelle (2006).

Force est de constater que la francophonie, si elle se définit par rapport à la langue française, ne peut exister en dehors de sa réalité plurilinguistique. Et cette réalité en Afrique francophone a suscité au temps de Mongo Beti, à travers sa revue PNPA, une remise en cause de la

politique éducationnelle centralisée autour du français « langue officielle », donc langue de prestige, au détriment des « langues nationales », qui pourraient sûrement être de meilleurs véhicules de la culture de l'apprenant africain. De nombreux sociolinguistes émettent les mêmes inquiétudes sur les dangers de la déculturation intrinsèques découlant du délaissement des langues africaines en faveur du français ou de la glottophagie de ces langues par la langue dominante importée. Cependant, autant Beti reconnaît les méfaits du français en Afrique en termes d'outil potentiel de déculturation et d'aliénation vis-à-vis des us, coutumes, traditions et langues africaines, autant il reconnaît les difficultés pratiques inhérentes à son abandon. La solution, selon lui, revient à enlever à la langue de l'ex-colonisateur le venin colonial qui l'habite en se l'appropriant et, au besoin, en y injectant des touches régionales afin d'éviter un apartheid linguistique dans l'environnement de multilinguisme unique au continent. En signe d'espoir face à la problématique de l'usage du français en Afrique, Beti fait noter que certains pays comme le Rwanda, le Mali, le Tchad et la Centrafrique sont parvenus à ériger leur langue nationale dominante en langue officielle, en cohabitation avec le français, solidement accroché au même titre.

Alain Bladuche-Delage écrivait en 2002, dans *La Croix*, qu'être francophone c'est parler français, mais qu'être francophile c'est aimer la France. Mongo Beti est certes francophone, mais est-il francophile? Dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, le francophone est défini comme un individu « [...] qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, comme langue première ou seconde. » (Rey-Debove et Rey, 2004, p. 1125) Beti l'écrivain franco-camerounais de langue française est donc définitivement francophone et il affirme ne pas combattre les Français, mais plutôt le système néocolonial français. Imposer une conduite à tenir aux gouvernements d'Afrique francophone indépendante et soutenir les dictateurs africains à travers l'héritage colonial linguistique commun qu'est le français est une pratique flagrante propre à l'Élysée, ce qui alimenta le combat journalistique de notre auteur. Mais ce combat journalistique de Beti qui débuta en 1978 et qui s'éteignit en 1991 avec la fin de la publication de PNPA continue en ce XXI<sup>e</sup> siècle, mais en empruntant de nouvelles voies, telle la révolution grandissante contre l'utilisation du franc CFA, outil de contrôle monétaire de la France en Afrique francophone.

Mais, pour l'heure, nous trouvons impérieux que l'accent soit mis sur l'amélioration du taux d'alphabétisation en Afrique francophone afin de garantir à ses citoyens le droit à l'éducation primaire et secondaire gratuite, et aussi le droit à un enseignement dont le contenu pédagogique prépare beaucoup mieux les jeunes apprenants à leurs réalités africaines parallèlement à une ouverture sur les enjeux majeurs de la mondialisation.

### **Bibliographie**

- Beti, M. (1979). Afrique francophone : la langue française survivra-t-elle à Senghor? *Peuples noirs, peuples africains*, 10(juillet-août), 134-144.
- (1980). Amadou Mahtar M'Bow, l'Oncle Tom francophile de l'UNESCO? *Peuples noirs, peuples africains*, 18(novembre-décembre), 1-5.
- (1982a). François Mitterrand ou le national-tiers-mondisme. *Peuples noirs, peuples africains*, 27(mai-juin), 21-28.
- (1982b). Les langues africaines et le néo-colonialisme en Afrique francophone. *Peuples noirs, peuples africains*, 29(septembre-octobre), 106-118.
- (1984). Africains, si vous parliez! *Peuples noirs, peuples africains*, 41-42(septembre-octobre/novembre-décembre), 1-7.
- (1985a). Conseils à un jeune écrivain francophone. *Peuples noirs, peuples africains*, 44(mars-avril), 52-60.
- (1985b). Cameroun : la deuxième guerre civile a-t-elle commencé? *Peuples noirs, peuples africains*, 48(novembre-décembre), 1-6.
- (1988a). Seigneur, délivre-nous de la francophonie. *Peuples noirs, peuples africains*, 59-62(septembre-décembre), 105-106.
- (1988b). L'Étrange Biennale de Dakar. *Peuples noirs, peuples africains*, 63-66(mai-décembre), 310-314.
- Bissonnette, L. (2006, 21 février). *Jeux Olympiques-2006*. Récupéré le 25 novembre 2017 de : <https://www.rds.ca/le-francais-est-encore-vivant-au-cio-1.345209>



- Calvet, L.-J. et Chaudenson, R. (2001). *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Paris : L'Harmattan.
- Diouf, A. (2004, 25 mars). *Une francophonie plurielle*. Récupéré le 25 novembre 2017 de : [https://www.liberation.fr/tribune/2004/03/25/une-francophonie-plurielle\\_473740](https://www.liberation.fr/tribune/2004/03/25/une-francophonie-plurielle_473740)
- (2005, 25 février). *Organisations Internationales*. Récupéré le 25 novembre 2017 de : <https://141.226.98.70 > Discours-de-M-Abdou-Diouf-Paris-le-63.html>
- Dumont, P. et Maurer, B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris : Edicef.
- Dumont, P. (2001). Et les langues africaines. Dans Calvet, L.-J. et Chaudenson, R. (dir.) *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat* (p.131-143). Paris : L'Harmattan.
- Renard, R. (2001). Francophonie : de l'apartheid au partenariat. Dans Calvet, L.-J. et Chaudenson, R. (dir.) *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat* (p. 83-130). Paris : L'Harmattan.
- Rey-Debove, J. et Rey, A. (2004). *Le petit Robert*. Paris : Le Robert.
- Senghor, L. S. (1962). France langue vivante. *Esprit*. 02. 837-844.
- Tréfaut, T. (2001). Bambara et Français à l'école malienne : la recherche de la complémentarité. Dans Calvet, L.-J. et Chaudenson, R. (dir.) *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat* (p. 227-257). Paris : L'Harmattan.
- Walter, H. (1988). *Le Français dans tous les sens*. Paris : Éditions Robert Laffont.

---

<sup>1</sup> Allusion à Wolé Soyinka du Nigéria qui a reçu le prix Nobel en 1986.

<sup>2</sup> Thiong'o détaille ses arguments dans son œuvre intitulée *Decolonizing the Mind*.

<sup>3</sup> PNPA 29 : 106-118.

<sup>4</sup> Il s'agit de la République démocratique du Congo (appellation utilisée de 1966 à 1971, puis de 1997 à nos jours).

- <sup>5</sup> Régime républicain en vigueur en France depuis le 4 Octobre 1958.
- <sup>6</sup> Houphouët-Boigny était président de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1993.
- <sup>7</sup> Homme politique sénégalais, directeur Général de l'UNESCO de 1974 à 1987.
- <sup>8</sup> Journaliste égyptien, expulsé de la France en octobre 1980 par le président Giscard d'Estaing avec l'appui de ses « bêtes noires », les présidents Hassan II du Maroc et Omar Bongo du Gabon; son retour en France sera autorisé sous François Mitterrand.
- <sup>9</sup> Colloque international qui eut lieu à Dakar (Sénégal) en 1990 et porta sur les aires culturelles et la création littéraire en Afrique.
- <sup>10</sup> Chercheur et écrivain français, spécialiste de littératures africaines.
- <sup>11</sup> Agence de coopération culturelle et technique qui deviendra plus tard l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et après, l'Organisation internationale de la Francophonie.
- <sup>12</sup> Professeur agrégé de lettres classiques, polyglotte avec des connaissances éparses dans une cinquantaine de langues.
- <sup>13</sup> Loi adoptée le 26 août 1977 à l'Assemblée nationale du Québec.
- <sup>14</sup> Romancier et professeur de littérature francophone à la UCLA, Californie.